

Assemblée Générale du COS-AEVA du **vendredi 18 janvier 2019 au Pôle Culturel.**

Présents : Véronique BRETON, Christelle DOUBIGNY, Carole MARTIN, Patrice JARAN, Christophe DOMI

Ouverture de la Pré séance à 14h15

Cette première séance se présente sous forme de réunion où les personnes présentes donnent leur procuration pour le vote définitif de la seconde partie de l'Assemblée Générale.

21 Agents présents

➤ **Présentation du rapport d'activité 2018.**

Celui-ci annonce le départ de Mme Rizko Armelle début Mai et celui de MM. Jean Remi Ligoule ce jour.

Le nombre d'adhérents reste constant par rapport à celui de l'année passée, soit 329 adhérents, ce qui correspond « presque » à la moitié des agents de la Commune. 2017.

Toujours la catégorie C représente la majorité des cotisations.

Ce rapport reprend toutes les activités proposées par le Cos Aeva et chiffre le pourcentage de participation pour chaque manifestation.

Petit rappel concernant la Mosaïque avec le prestataire « Mondiapic » avec lequel nous avons signé un contrat vente de 10 semaines hors saison, parmi un panel de destination en France, Corse, Espagne et Italie. Peu d'agents Premium se sont inscrit à cette formule et donc nous avons une perte de 960€ car uniquement 4 semaines sur 10 ont été réservées. Nous espérons que les allotements pour la session 2019 seront tous réservés.

Le reste des pourcentages de participation reste correct et hétérogène

Le Rapport fait aussi remarquer les inconvénients qui restent fixés sur les problèmes de communication entre les divers services. De nombreux agents ne reçoivent toujours pas les informations et documents de leur chef de service. Certains agents de service Entretien et Restauration Scolaire, présent à l'AG, proposent que pour chaque bâtiment scolaire, un agent soit désigné pour faire le relais avec les autres agents.

➤ **Présentation des points forts du budget 2018.**

Mme la Présidente rappelle aux adhérents que M. Le Maire, a consenti à nous attribuer un budget supplémentaire afin de régler au Trésor Public les sommes avancées pour la confection de la brochure et son édition. Mme la présidente demande à l'ensemble des personnes présentes, si cela les ennuyait que pour des questions économiques, on reste sur une impression simple des documents d'informations.

A l'unanimité, les agents sont d'accord

Mme la Présidente rappelle à l'ensemble des agents le problème de la liquidation Judiciaire du prestataire Travelink, avec lequel, nous avons organisé tous les longs courriers des années précédentes. Elle informe que les 16000€ d'avances laissées au prestataire ne seront jamais récupérés et que le Cos Aeva a dû absorber ces pertes sur le budget 2018 ainsi que celui de l'année 2019. Ce qui entraîne l'annulation du voyage prévue à Dubaï.

Fort heureusement celui prévu en Décembre à Vienne a été maintenue grâce à toute l'équipe du Cos qui s'est démené, afin que celui-ci ne soit pas annulé.

M. Christophe Gonzalez demande si toutes les prestations ont été honorées.

Nous lui répondons dans l'affirmatif en informant que seul l'hôtel a dû être remplacé, et de ce fait M. Gonzalez demande aux personnes présentes et ayant participé au séjour si ils étaient satisfait de ce changement, auquel ils répondent oui.

➤ **Présentation du budget 2019.**

Mme la Présidente présente le nouveau budget et annonce que le Cos a demandé une petite rallonge afin de palier à la gratification de la stagiaire, qui sera présente jusqu'à la fin Juin 2019.

De nouveaux, M. Gonzalèz ne comprend pas pourquoi nous pouvons gratifier la stagiaire alors qu'au cours du mois de décembre, nous n'étions plus en mesure de fournir des billets cinéma. Nous lui expliquons que ce n'est la même ligne budgétaire et que nous avons besoin d'une aide supplémentaire car les membres du Conseil d'Administration s'amenuise.

Celui-ci nous questionne à nouveau sur l'éligibilité de la gratification de la stagiaire, question à laquelle nous lui expliquons clairement la réglementation du point de vue de l'Urssaf.

Autre question de M. Gonzalez sur les retards de paiement de la par des agents participants à des manifestation ; bien entendu nous lui répondons qu'il peut arriver, mais très rarement, que des agents partent à un séjour ou journée à thèmes sans avoir clôturer leur règlement.

M. Gonzalèz ne comprend pas, et nous lui répondons que nous ne sommes pas présents à la ville pour mettre les agents dans la difficulté et si nous le faisons, la Municipalité ne nous suivrait pas dans cette démarche.

Encore une question de M. Gonzalez à propos du programme 2019, dans lequel il ne se retrouve pas. Pourquoi, nous n'avons pas réitérer l'offre sur le Parc Saint Paul et autres parcs de loisirs ; Mme Doubigny informa que le programme doit être adapté pour tous les goûts est que nous nous devons de renouveler le programme chaque année.

Intervention le Mme Amy Lydia, qui ne saisi pas l'acharnement de M. Gonzalèz vis-à-vis du Cos Aeva et lui demande ou veut il en venir. Elle le somme d'arrêter de nous faire perdre notre temps avec des questions sans réelles fondements. Nous lui expliquons que malgré les questions diverses de la part des agents, celles-ci restent toujours constructives.

Question de M. Tourneur Olivier sur le fait que l'élu aux agents, Mme Santiago ou Directeur ne soient présent à cette séance. De nouveaux celui-ci demande des éclaircissements sur la liquidation judiciaire et pourquoi nous ne pouvons récupérer les sommes engagées.

Présentation de M. Jean Claude Boudry qui a été recruté au sein du Cos Aeva

Approbation du Budget 2019 et l'ensemble des agents présents à cette pré séance valide leur procuration dans le sens de la seconde séance

La Pré séance est levée à 15h10.

Ouverture de la séance à 15h39

Compte rendu de la Précédente réunion.

- Déroulement de l'Assemblée Générale de façon identique à la 1^{ère} séance. Sur le sujet de la rallonge de la subvention 2018 afin de régler les dépenses de la ville pour la réalisation de la brochure, M. Fabrice Nicolas nous informe qu'il en sera de même pour l'année 2019
- Aussi, nous expliquons aux personnes présentes qu'il serait préférable de se contenter d'une simple documentation éditée et reliée par le service Reprographie
- Nous rappelons aux personnes présentes les difficultés suite à la liquidation judiciaire du prestataire Travelink et les sommes perdues ont été absorbées dans le budget 2018 et 2019
- La majorité est d'accord avec ce principe
- Présentation du budget 2019. Aucune question sur le recrutement d'une stagiaire gratifiée
- Question de M. Philippe Courtial sur les problèmes de réseaux et communication entre les différents services.
- M. Fabrice Nicolas explique à l'ensemble de l'assemblée les raisons pour lesquelles il subsiste des difficultés à obtenir un listing des agents, du point de vue juridique. Ce à quoi M. Courtial insiste sur le fait que d'autres associations telles que le Pôle Culturel ne rencontre pas ce genre de soucis. M. Nicolas nous confirme que si il existe des facilités pour ses services, la Mairie procédera à la remise en conformité de toutes ces procédures.
- Mme De Craene Brigitte demande pourquoi les catégories A ne participa pas aux manifestations proposées par le Cos.
- Peu de catégorie A présente dans la salle et donc M. Fabrice Nicolas répond en tant que telle que ses missions au sein de la Commune ne lui laisse pas beaucoup de temps pour ses loisirs.
- Petites discussions animées entre Mme De Craene et M. Nicolas qui ne partagent pas les mêmes points de vue
- Comme à la première séance, des agents s'étonne l'absence de la direction des ressources humaines. M. Nicolas excuse Mme Salmeron
- Rappel du bénévolat nécessaire à la pérennité du Cos. Mme Chantal Boutefroy se propose comme bénévoles afin sur les manifestations festives.
- Nous rappelons aux agents les avantages la Mosaïque avec le prestataire Mondiapic, semaine de location à 160€ sur le hors saison (Du 1^{er} septembre à la première semaine de Juillet qui est au tarif de 2 semaine soit 320€)
- Nous informons les agents du vol d'un colis de parfum au sein du CADM et que le service juridique a procédé à la déclaration de sinistre auprès de l'assurance de la Ville.
- Présentation de M. Jean Claude Boudry, nouveau membre du Conseil d'Administration du Cos Aeva

Le budget 2019, voté à l'unanimité pour 80000€

- **Les membres du bureau du COS-AEVA**

Vote de la nouvelle composition des membres du bureau : favorable à l'unanimité.

BRETON Véronique – Présidente

DOUBIGNY Christelle – Trésorière

MARTIN Carole – Secrétaire

JARAN Patrice, DOMI Christophe, BOUDRY Jean Claude – Conseillers Techniques

Les postes de Trésorier Adjoint et Secrétaire Adjoint ne sont pas pourvus pour l'année 2019

39 adhérents présents et 21 procurations.

La séance est levée à 16h45.